

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 1 :

Vous traiterez du sujet suivant :

La lumière

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a La nature physique de la lumière
- b La lumière blanche
- c La température de couleur
- d La couleur des objets
- e Les radiations invisibles utilisées en photographie

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 2 :

Vous traiterez du sujet suivant :

L'éclairage en studio photographique

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- Eclairage principal
- Eclairages secondaires
- Eclairages doux, éclairages durs
- Contraste d'éclairage
- Façonneurs de lumière

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 4 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Spectre lumineux et photographie

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a Le spectre d'une source de lumière
- b La température de couleur et son importance en photographie
- c Les inconvénients des sources à spectre non continu
- d La photographie sous rayonnement ultraviolet
- e La photographie sous rayonnement infrarouge

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 5 :

Vous traiterez du sujet suivant :

La mise en lumière des objets patrimoniaux

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- Les dangers des rayonnements lumineux
- Les rayonnements ultraviolets et infrarouges des différentes sources de lumière
- Les effets respectifs du niveau d'éclairage et du temps d'exposition à la lumière
- Scanner et capteurs matriciels : quelles différences en terme d'exposition à la lumière ?
- L'exposition à la lumière avant et après le déclenchement

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 7 :

Vous traiterez du sujet suivant :

La reproduction photographique des couleurs

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a Le principe général de sélection des couleurs
- b Le film argentique couleur à couches superposées
- c L'analyse des couleurs par le capteur d'un appareil photo numérique
- d La synthèse des couleurs par une imprimante photo à jet d'encre
- e La synthèse des couleurs par un écran

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 8 :

Vous traiterez du sujet suivant :

La calibration couleur de la chaîne graphique

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- Les problèmes posés par une chaîne non calibrée
- Les espaces colorimétriques (gamut) : d'entrée, de travail et d'archivage, de sortie.
- Les différentes chartes colorées et leurs usages
- Les instruments de mesure et les outils logiciels pour la création des profils ICC.
- La caractérisation et la calibration d'un écran

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 10 :

Vous traiterez du sujet suivant :

La restitution des couleurs par un appareil photographique numérique ou un scanner

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a Comparaison des principes d'analyse des couleurs
- b Comment sont restituées les valeurs RVB (rouge, vert, bleu) d'un pixel pour un capteur matriciel ?
- c Pourquoi coder les couleurs d'un fichier RAW sur plus de 8bits ?
- d Qu'est-ce que l'espace colorimétrique (ou Gamut) d'un numériseur ?
- e Le réglage de la balance des blancs sur un appareil photographique

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 11 :

Vous traiterez du sujet suivant :

La température de couleur (TC)

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- La TC des sources d'éclairage
- La TC en argentique : films et filtres de conversion
- La TC et la balance des blancs en photographie numérique
- La TC et le format RAW
- Les réglages de TC en post-production

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 12 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Comparaison des types d'appareils photographiques numériques et de leurs usages

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- La chambre photographique numérique
- Le moyen format numérique
- Le réflex 24x36 numérique
- L'appareil photographique hybride numérique
- Le compact numérique et le téléphone portable

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 13 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Comparaison des types d'appareils photographiques argentiques et de leurs usages

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a La chambre photographique argentique
- b Le moyen format argentique
- c Le 24x36 argentique
- d L'appareil à développement instantané argentique
- e L'appareil jetable argentique

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 14 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Les systèmes de visée photographique

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a La visée sur dépoli
- b Le viseur optique déporté
- c La visée à deux objectifs
- d La visée réflex
- e Les systèmes de visée en numérique

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 15 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Les caractéristiques d'un objectif photographique et leurs effets sur l'image

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a Le diaphragme et l'ouverture
- b L'angle de champ
- c L'angle de couverture et le cercle image
- d Le pouvoir séparateur
- e La mise au point, la profondeur de champ, l'hyperfocale

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 17 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Les aberrations optiques d'un objectif photographique et les moyens de correction

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a L'aberration chromatique
- b L'aberration sphérique
- c La coma et l'astigmatisme
- d La courbure de champs
- e La distorsion

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 18 :

Vous traiterez du sujet suivant :

La netteté d'une prise de vue photographique

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a La mise au point
- b Le diaphragme et la profondeur de champ
- c L'hyperfocale
- d Les sources du flou de bougé et les moyens de l'atténuer
- e L'influence de l'objectif sur la netteté

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 19 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Le film noir et blanc au gélatinobromure d'argent et son traitement

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a La structure des couches du film
- b L'élément photosensible, l'image latente et le développement
- c La sensibilité chromatique, la sensibilité ISO et la granulation
- d La courbe caractéristique, la latitude de pose et le gamma
- e La conservation des films développés

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 22 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Les formats des supports photographiques

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a Les formats de plan-films
- b Les formats de films en rouleau
- c Les formats des capteurs numériques
- d Pourquoi le format du support a-t-il une influence sur la profondeur de champ ?
- e Les liens entre les formats et les pratiques photographiques

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 24 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Déterminer l'exposition d'une photographie numérique

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a Les systèmes de mesure
- b La sensibilité du capteur
- c Qu'est-ce qu'une bonne exposition ?
- d Les modes d'exposition d'un appareil photographique
- e La dynamique du capteur

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 25 :

Vous traiterez du sujet suivant :

L'image numérique

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a Comparaison entre analogique et numérique
- b Le capteur d'un appareil photographique numérique est-il numérique ?
- c La conversion de l'analogique en numérique
- d Le pixel
- e Le codage d'une photographie numérique couleur

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 26 :

Vous traiterez du sujet suivant :

La netteté d'une image photographique

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a La netteté et le pouvoir séparateur de l'œil
- b Les effets sur la netteté des choix opérés à la prise de vue
- c Les films argentiques et les capteurs numérique : leurs influences sur la netteté
- d Les traitements logiciels de la netteté d'une image numérique
- e La définition et la résolution d'une image numérique

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 27 :

Vous traiterez du sujet suivant :

L'enregistrement d'une image photographique numérique

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- Les formats bruts de capture
- Les différents formats d'enregistrement d'un fichier
- Les supports d'enregistrement à la prise de vue et pour l'archivage
- Le poids des fichiers
- Les métadonnées

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 29 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Le fichier RAW

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a En quoi le fichier RAW est-il un fichier « brut » ?
- b Pourquoi les formats RAW sont-ils appelés « propriétaires » ?
- c Pourquoi ne conserve-t-on pas les fichiers RAW dans les archives des grandes institutions ?
- d Quel sens peut-on donner à l'expression « négatif numérique » ?
- e Quels sont les avantages d'un fichier 16bits par couche ?

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 30 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Le développement numérique RVB (rouge, vert, bleu)

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- Qu'est-ce qu'un fichier RAW ?
- Filtre mosaïque et dématricage
- Les logiciels de traitement des RAW
- Qu'est-ce que l'original numérique ?
- Comparaison 16bits / 8bits

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 31 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Le traitement logiciel d'une photographie numérique couleur

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a Faut-il garder le fichier RAW ?
- b Que fait l'appareil photo pour générer une sortie JPEG ?
- c 3x8 bits ou 3x16 bits ?
- d Quand appliquer un réglage d'accentuation de la netteté ?
- e Quel est l'intérêt d'utiliser les calques et les masques ?

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 32 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Les outils pour la numérisation en couleur

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a L'analyse de la couleur
- b Les outils à capteur linéaire
- c Les outils à capteur matriciel
- d Les outils pour la création des profils colorimétriques
- e La numérisation des films argentiques

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 33 :

Vous traiterez du sujet suivant :

La reproduction photographique de document plan

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a La mise en place du document
- b L'éclairage
- c Le positionnement de l'axe optique
- d Critères de qualité de la reproduction numérique d'un document plan
- e Quelle dimension de fichier faut-il fournir pour en faire une impression de qualité au format A4 ?

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 39 :

Vous traiterez du sujet suivant :

Les métadonnées d'un fichier numérique

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- a Le rôle des métadonnées dans les logiciels de classement des fichiers photographiques (Adobe Bridge, par exemple)
- b Les métadonnées enregistrées par les appareils photographiques dans les fichiers qu'ils produisent
- c Le stockage des valeurs de réglage (TC par exemple) dans un fichier RAW
- d Donnez quelques exemples de métadonnées EXIF et IPTC
- e L'apport des métadonnées dans la banque d'image d'une agence photographique

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « photographe », session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Ce document comporte **une seule page**. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.

SUJET 41 :

Vous traiterez du sujet suivant :

L'utilisation des filtres en prise de vue photographique

En abordant chacun des 5 points ci-dessous :

- Le filtre UV
- Le filtre polarisant
- Les filtres correcteurs ou convertisseurs de TC (Température de Couleur) en argentique
- Le filtre de densité neutre
- L'usage des filtres colorés en photographie noir et blanc argentique ou numérique